

Réf: Dossier 410965

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT HOZANA SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE, Lot
10, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2025 , et enregistrés le 21/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT HOZANA
SARL »

Objet : TRANSPORT PUBLIC-
GESTION DE PARC AUTO -
VTC-

PRESTATION DE SERVICES DIVERS DANS LE
DOMAINE DU TRANSPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce. la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

et généralement, toutes opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBIITE, Lot 10, Ilot 33

Dirigeant(s) Mme KOUASSI NEE KEI SENON NINA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-06494 du 01/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39605/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

